

Colette S

EKO FINANCE
SA Avenue de Hambourg
CS 20031
13017 Marseille cedex 8

le 18/06/2022

Courant 2016, j'ai fait installer des panneaux solaires, des micros onduleurs et une pergola à mon domicile par une société spécialisée et soit disant sérieuse. J'ai dû faire 2 prêts, dont l'un dans une banque qui n'était pas la mienne. Sur le moment je pensais faire une bonne affaire. On m'avait promis une rentabilité forte et un auto financement par la production d'électricité. Le commercial, à l'époque, m'avait attesté ses dires par une étude de faisabilité que j'ai conservée. Rapidement j'ai pu me rendre compte de l'arnaque. Cette étude était loin d'être fidèle à la réalité. Je perdais beaucoup d'argent, et ce n'était que le début de 2 prêts à rembourser sur de nombreuses années. Puis j'ai fait la rencontre d'une société qui me disait pouvoir m'aider. Elle prétendait pouvoir expertiser mon dossier et prouver qu'en plus de la promesse de rendement non tenue, mes documents n'étaient pas légaux et qu'ils ne répondaient pas au code de consommation. Sur le moment j'étais plutôt méfiante, mais j'ai quand même décidé de tenter ma chance, parce que je sentais

que j'étais dans mon droit à obtenir réparation suite à cette tromperie de la société.

Aujourd'hui, grâce à la négociation amiable d'EKO Finance j'ai obtenu 10 000 euros de dommages par la société, qui a reconnu ses torts. Je suis très satisfaite, je les en remercie, ainsi que l'avocate qui m'a défendue. Je n'hésiterais pas à recommander cette société.

Chj